

Création d'une Brigade Départementale unique de remplaçants : La DASEN persiste dans sa volonté de dégradations du travail des TR et des BDFC alors que l'urgence c'est la création immédiate de postes de TR.

La directrice académique a présenté au CSA-SD de Vaucluse ce jour son projet de modification de l'organisation du remplacement.

Contrairement à ses annonces comme quoi cela ne « changerait pas le fonctionnement actuel » des postes de Titulaires Remplaçants et de Brigades de Formation Continue, son projet n'apporte aucune assurance de cela.

La mobilisation des collègues TR et BDFC devant la DSDEN pendant le CSA-SD montre combien les conséquences des modifications de leurs postes les inquiètent.

Les modifications engendreront une dégradation des conditions de travail de tous les personnels remplaçants, TR comme BDFC actuels.

Les représentants de la FNEC-FP-FO et de la FSU ont soumis conjointement au vote des membres du CSA-SD un avis rédigé en ces termes :

Avis concernant l'organisation de la gestion des TR et des BDFC :

« Le CSA-SD refuse tout projet de création d'une "Brigade départementale de remplacement" unique et revendique le maintien de la distinction entre BDFC et TR.

Il exige le maintien des missions des BDFC et le maintien de la gestion de tous les TR par les IEN au niveau de chaque circonscription, et non par "l'autorité départementale".

Le CSA-SD demande la création immédiate de postes de titulaires remplaçants pour la rentrée 2023 à la hauteur des besoins. »

Les 4 membres de la délégation FSU et les 4 membres de la délégation FNEC-FP-FO ont voté POUR cet avis.

Les 2 membres de la délégation UNSA se sont abstenus. Ils ont ensuite réclamé au cours des débats des mesures individuelles pour les BDFC, ce qui correspond implicitement à accepter le projet.

La DASEN a déclaré vouloir faire ces modifications pour répondre aux directives ministérielles de 2017 ajoutant que dans la gestion des remplacements l'Administration avait « besoin de souplesse » .

Pour les représentants FO et FSU, souplesse = flexibilité = dégradation des conditions de travail !

Nous avons relevé qu'une majorité de départements, y compris dans notre Académie, continuaient à maintenir des postes de remplaçants avec des missions spécifiques sans effectuer de modifications, parce que c'est en cohérence avec les réalités des besoins du terrain. Nous avons dénoncé sa volonté de transférer les postes vacants de TR à l'issue du mouvement dans la zone départementale. Ce sont possiblement 20 TR qui ne seraient plus gérés par les circonscriptions et qui manqueraient.

L'élargissement des missions des BDFC sur des remplacements classiques, autres que ceux de la formation continue, constitue une menace sur la formation continue pendant le temps scolaire.

La DASEN considère que les modifications qu'elle apporte au fonctionnement des postes de TR et BDFC ne l'obligent pas à consulter le CSA-SD.

C'est-à-dire que pour elle, son projet ne modifie pas les postes actuels. Les représentants FO et FSU ont imposé un vote.

Les représentants FSU et FNEC FP FO ont exigé un vote sur la globalité de son projet.

Les 4 membres de la délégation FSU et les 4 membres de la délégation FNEC-FP-FO ont voté CONTRE.

Les 2 membres de la délégation UNSA se sont abstenus.

Avec les collègues TR et BDFC, nous allons informer tous les collègues. Nous invitons tous les collègues à participer à un rassemblement lors du CDEN présidé par la Préfète le 6 mars à 18h.

Ce CDEN statuera sur la carte scolaire et nous y dénoncerons les mesures que la DASEN veut imposer aux TR et BDFC.

Avignon, le 2 février 2023

Les représentants FNEC FP FO et FSU au CSA SD